

Quel choix faire ?

Quelles sont les questions à se poser pour faire un choix judicieux et en adéquation avec le milieu et les contraintes d'entretien ?

Le milieu :

- la pluviométrie:(en mm /m²) avec les mois les moins pluvieux

Il a été établi un code sécheresse composé de 6 catégories (de 1 à 6)

Code 1 : plantes ne supportant que de brèves périodes de sécheresse (inférieures à un mois)

Code 2 : correspondant à la pluviométrie de la Touraine

Code 3 : jardin sans arrosage (climat de Marseille)

Code 6 : zone désertique ayant 6 à 7 mois sans eau

- la texture du sol (sableuse – argileuse – limoneuse...)

- le relief

La résistance

- l'intensité de piétinement

- l'aspect esthétique (fin – grossier), la couleur (accepter que certaines plantes jaunissent au plus fort de l'été ou de l'hiver)

La typologie des gazons et pelouses

Gazon d'ornement : destiné à ne pas être piétiné, feuillage fin et dense

Gazon d'agrément : tolérant au piétinement, très adapté pour les jardins de particuliers. Ce gazon n'est composé que de Poacées.

Les ray-grass anglais sont incontournables, accompagnés d'une majorité de fétuques. Les fétuques élevées résistantes au sec et les fétuques rouges sont à préférer pour les zones plus fraîches.

Un gazon destiné à une exposition sud se compose de fétuques élevées (50-60%), de ray-grass anglais (30%) et de fétuques rouges (10-20%). Les compositions destinées aux zones plus fraîches, on trouve le ray-grass anglais (30-50%), les fétuques rouges gazonnantes (20%), la fétuque ½ traçante (15%) et les fétuques traçantes (15%).

Les pelouses alternatives extensives : 50 à 60 % de poacées dont ray-grass anglais et fétuques où peuvent s'y ajouter des cynodons et dactyles. Les autres 40 % sont composés de plantes dicotylédones dont trèfle blanc, micro-trèfle, luzernes gazonnantes.

- classe 1 : pelouses de zones et espaces structurés jardinés : fonction utilitaire supportant des sollicitations régulières (cheminements engazonnés, espaces de jeux, espaces verts...)

- classe 2 : pelouses de zones et espaces rustiques : sites peu fréquentés (bords de cheminements, aménagements utilitaires, aires de pique-nique, coulées vertes...)

- classe 3 : pelouses de zones et espaces à vocation naturelle : espaces favorisant la faune et la flore locale dont la fréquentation du public est peu soutenue (ballade, randonnée) voire inexistante (prairies, zones humides, parcours de randonnées...)

Les pelouses fleuries

Certaines pelouses fleuries ou prairies fleuries sont composées de plantes annuelles ayant un intérêt florifère à une période de l'année (prairies à papillons – prairies mellifères, etc ...)

D'autres sont composées de plantes annuelles- bisannuelles et vivaces.

D'autres ne sont composées que de plantes vivaces (semées ou plantées)

La gestion est extensive favorisant le développement d'une biodiversité faunistique et floristique.

Les certifications de qualité supérieure

- Label rouge gazon de haute qualité : composés de variétés adaptées à l'usage : 3 appellations : « sports et jeux », « détente et agrément », « ornement ».

- Pelouse éco-durable : critère de sélection des espèces :

- réduction des besoins d'arrosage
- réduction des tontes et de leurs déchets
- réduction des besoins en engrais

Mélanges de graminées auquel est incorporé des espèces présentant un intérêt environnemental comme les trèfles et luzernes gazonnants, les dactyles, les fétuques bleues, le koeleria, le cynodon...



Verdissement par le gazon



**Société
d'Horticulture
de Touraine**

Depuis plus de 10 siècles, les hommes installent des espaces enherbés - gazonnés pour l'élevage mais aussi pour améliorer leur cadre de vie et mettre en valeur leur patrimoine.

Le gazon est le poumon vert de la ville et des jardins. Il est le lien entre l'homme et son environnement.

Ces principales qualités sont l'apaisement, la diminution de l'anxiété et des stress (principalement en milieux urbains).

Le gazon naturel, les pelouses et les prairies offrent des aires de loisirs peu coûteuses.

De nombreux sports et loisirs de plein air s'y déroulent : football, rugby, golf, tir à l'arc, baseball, cricket, ... Il est reconnu par le corps médical que l'aspect récréatif et les bienfaits, en termes d'équilibre physique et psychologique, sont vitaux pour la société contemporaine.

Le gazon joue un rôle essentiel dans la protection de notre environnement. Il diminue les quantités de dioxyde de carbone grâce à la photosynthèse. Quelques chiffres : Un hectare de gazon produit l'oxygène nécessaire à 150 personnes et capte le CO2 d'environ 30 voitures.

Le gazon capte les poussières présentes dans l'air ambiant (3 à 6 fois plus qu'une surface de sol nu) . Il participe de ce fait à la dépollution de l'atmosphère.

Il absorbe une partie de l'énergie solaire contribuant à la réduction globale du réchauffement de la planète. La transpiration libère de la vapeur d'eau dans l'atmosphère et accentue la réduction du réchauffement. Ainsi les gazons réduisent les îlots de chaleur des zones urbaines (toitures et cimetières engazonnés...).

Par une journée chaude d'été, un terrain engazonné sera moins chaud de 10° que l'asphalte et de 4,5° que les plates-bandes.

« Le gazon agit comme un appareil d'air conditionné en diminuant la température ambiante. Il est estimé que le refroidissement réalisé par 100 m² de surface engazonnée peut donner à l'atmosphère 10 000 litres d'eau par évaporation, ce qui correspond à 70 tonnes d'air conditionné ! » (Ref : Société Française des Gazons).

Le gazon agit comme un filtre naturel. Il réduit le ruissellement, assure une filtration de l'eau par son système racinaire et une protection des réserves d'eau dans le sol.

Il protège le sol en réduisant l'érosion éolienne, hydrique et en maintenant une vie microbienne dans le sol. La réduction de l'érosion du sol grâce au gazon résulte de la conjonction d'une densité élevée de pousses, une masse racinaire importante assurant la stabilisation du sol et une matrice élevée de la biomasse (décomposition de la matière organique). Les trois combinés ralentissent la vitesse de l'écoulement de l'eau et donc limitent l'érosion.

Depuis de nombreuses années on connaît les bienfaits des végétaux sur la réduction des nuisances sonores. Des études ont démontré que le gazon absorbe les sons violents bien mieux que les surfaces dures comme les revêtements routiers, les graviers ou les sols nus.

Il ne faut pas oublier les qualités esthétiques par

- La valorisation des infrastructures et du patrimoine

Les aménagements paysagers peuvent s'avérer lugubres en l'absence de pelouses dans les parcs jouxtant les voies de circulation, accompagnant des bâtiments ainsi que les habitations, écoles et autres.

Société d'Horticulture de Touraine

35 boulevard Tonnellé 37000 TOURS

Tél : 02.47.49.26.48



- La mise en valeur de la végétation (arbres et arbustes)

La plupart des citoyens attachent une importance considérable à l'existence de parcs, mails et forêts agrémentés d'espaces verts.

Les jardins de particuliers sont importants et les espaces enherbés constituent 56% des aménagements paysagers. Pour les 12 millions de jardins, les pelouses dans les jardins privés représentent une surface moyenne comprise entre 520 m² et 560 m². Aujourd'hui ces moyennes ont tendance à diminuer.

Le gazon composé exclusivement de Graminées ou Poacées, devient pelouse avec une tolérance de quelques dicotylédones, puis prairie où les graminées sont de moins en moins nombreuses. L'évolution des pratiques, le souhait de créer dans nos jardins des milieux naturels avec une importante biodiversité font que les aménagements enherbés changent.

Il est toujours important de créer des zones vertes, des zones de détente pour le jeu, pour le repos, pour mettre en valeur le patrimoine pour préserver l'environnement, etc... Les jardins très minéralisés évoluent mal la plupart du temps, sont « froids » et demandent au fil du temps autant d'entretien qu'un espace végétalisé.

L'entretien

- tonte décadaire/mensuelle/ biannuelle (fauchage)
- type de tondeuse
- ramassage – mulching
- arrosage – sans arrosage
- amendements - engrais - biostimulants / sans apport
- répondre ou non aux exigences environnementales (réduction des déchets verts – diminution des utilisations d'engins thermiques, bruyants – polluants) - favoriser la biodiversité par des végétaux variés, à floraison étalée et intéressante pour les pollinisateurs et insectes mellifères.